

Journal du Lot

ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	
6 mois	1 an
34 fr.	62 fr.
Autres départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

TÉLÉPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50^c

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

Direction & Rédaction

Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	3 fr. »
RECLAMES 3 ^e page	4 fr. »
2 ^e page	6 fr. »

50^c

Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Après la conférence

Il arrive souvent que la vérité ennuie parce qu'elle ne se soucie pas d'être plaisante et parce qu'elle est toujours la même. Elle ne change pas au gré des gens, alors que l'erreur offre aux yeux séduits de la foule un visage aux mille aspects où chacun peut trouver un reflet de ce qu'il désire. Il est bien plus agréable de voir les choses comme on voudrait qu'elles fussent que de les voir comme elles sont. S'entretenir dans l'illusion ou, comme dit Pascal dans son superbe langage, « se crever agréablement les yeux », c'est dans la vie et surtout dans la politique une des occupations préférées de braves gens à qui la réalité fait peur !

Comme il est comode, par exemple, de se dire que les Anglais viendront un jour prochain tout arranger chez nous ; que nous n'avons qu'à attendre et à laisser faire ; qu'à un moment encore indéterminé et suivant un scénario qu'on ne prend pas la peine d'imaginer leur intervention toute puissante remettra tout en France comme c'était avant !

A ces chimériques, on apparaît comme un triste rabat-joie, comme un insupportable dérangeur quand on leur montre la folie d'une telle espérance. Ils ne connaissent pas l'histoire de nos deux pays au cours de laquelle la France s'est heurtée à l'hostilité sans cesse renouvelée de la Grande-Bretagne qui, s'enrichissant de nos dépouilles, a toujours pris sans jamais rendre ! Ils ne connaissent pas cette histoire ou bien ils ne veulent pas qu'on la leur rappelle.

Même la plus récente, même celle dont nous sommes présente-victimes, même celle qui nous a conduits où nous sommes et qui, après avoir de 1918 à 1939 accumulé les conditions de notre désastre, nous y a entraînés avec la complicité de nos misérables gouvernements.

Même celle d'hier qui devrait faire encore saigner notre chair et gronder la colère dans nos cœurs. Aussi avec quelle satisfaction ai-je entendu l'autre soir, devant leur immense auditoire, les orateurs de la Révolution nationale rappeler ces choses qu'aucun Français pourtant ne devait avoir oubliées : que le gouvernement de Londres restait sourd aux appels angoissés du gouvernement français ; qu'il envoyait une division là où il en avait promis dix ; quelques escadrons d'apions là où il en avait promis des centaines ; qu'après la bataille des Flandres, au lieu d'obéir à l'ordre du généralissime français qui commandait l'attaque, le gouvernement anglais commandait la retraite et le rembarquement de ses troupes abandonnant son allié en pleine bataille et laissant les 70 divisions françaises aux prises avec les 150 divisions allemandes.

En quand M. Louis Michaud eût fini d'évoquer ces souvenirs de honte — pas pour nous ! — avec quelle satisfaction ai-je entendu notre gentil confrère, Xavier de Magallon, en tirer la sévère et juste conclusion, si dure et si vraie sous sa forme plaisante.

— Ah ! vous attendez les Anglais, ah ! vous mettez votre espoir dans la victoire des Britanniques qui viendront sauver la France après l'avoir perdue ! Mais vous n'avez peut-être pas pensé que pour être victorieux il leur faudrait d'abord débarquer sur le continent. Or, ils ne sont pas entrainés à ce genre d'opérations qui ne sont pas dans leurs habitudes, mais par contre ce qu'ils savent très bien faire ce sont les rembarquements !

Nous l'avons vu à Dunkerque et les Grecs, eux, l'ont encore bien vu en Crète !... On a ri, on a applaudi la cruelle boutade de Xavier de Magallon. Il serait bon à présent que chacun s'inspirât dans sa conduite de la sagesse qu'elle renferme...

Anglophilie ! Russophilie ! Germanophilie ! Tout cela n'est que duperie. Le malheur est qu'on s'encourage à la paresse pour soi-même quand on met son espoir dans le travail des autres. Or, le redressement de la France a besoin de tous nos efforts et il faut se bien mettre dans la tête qu'il sera l'œuvre des Français ou qu'il ne sera pas !

Emile LAPORTE.

Les Messages du Maréchal sont notre loi

Tous, nous étions à l'écoute le soir du premier janvier lorsque le Maréchal nous a adressé son message de Noël.

Penchés sur nos appareils, entourés de toute notre famille, nous avons entendu les paroles de notre Chef, de l'homme qui s'est chargé devant le Pays et devant l'histoire de sauver la France du désastre mondial.

Et, tandis que nous écoutions les sévères mais justes paroles du Maréchal, notre pensée malgré nous se transportait quelques mois en arrière, aux sombres jours de juin 1940.

Le 10 juin 40... Quelle différence entre la voix brisée par l'émotion qui essayait de nous rendre notre confiance dans les destinées de la Patrie et celle, étonnamment énergique, qui vient une fois de plus, de nous montrer avec calme et précision « ce qui est le vrai devoir français ».

Le message du premier janvier n'a pas seulement recueilli l'adhésion sans réserve des Français qui, comme nous, l'ont lu et médité ; mais il a été à travers la Métropole, en zone libre et dans la zone occupée, ainsi qu'à travers notre Empire, un immense courant de confiance envers celui dont la sagesse, la volonté, le patriotisme et le sens de l'honneur sont les vrais et seuls garants du relèvement national.

Une fois de plus, le Maréchal nous a montré la nécessité absolue du redressement de l'Unité Française.

Une fois de plus, il a porté une condamnation sans appel contre ceux qui « se librent d'objets de besoins de désunion, dans la presse comme dans la rue, à Londres comme à Paris », contre les déserteurs de l'intérieur de l'extérieur qui ne gardent plus de Français que le nom.

Que nous importent, à nous Français qui suivons et suivrons le Maréchal jusqu'au bout, les rodomontades et les remontrances éssées de menaces de ceux qui sentent peser sur eux la condamnation du Maréchal ?

Que nous importe qu'ils joignent à leurs jeux criminels l'indiscipline et l'orgueil ?

Les divisions qu'ils tentent de faire naître entre Français sont désormais vaines. Le Maréchal par notre serment, nous nous conformerons sans réserve à cette loi.

Chaque message de notre Chef trace la voie, élabore la route du redressement, précise et agrandit le champ de notre action.

Selon le vœu qu'il a exprimé le premier janvier, accordons lui notre absolue confiance.

Faisons la chaîne derrière lui. Avec nous, il conduira notre Patrie vers le plus inespéré des redressements.

Une fois de plus, le Maréchal nous a montré la nécessité absolue du redressement de l'Unité Française.

LE DEVOIR DE PERSÉVÉRANCE

A propos du bilan de l'année financière écoulée

La France comme une bonne ménagère, fait ses comptes. On a maintenant les éléments d'une étude générale de l'année financière qui vient de s'achever.

Tout en s'interdisant de pratiquer un optimisme systématique, on peut noter que les résultats obtenus par les grands de nos finances sont satisfaisants, autant du moins qu'ils peuvent l'être dans la situation présente. Et il apparaît même que le rendement des impôts dépassera sensiblement le total prévu.

Considéons à tous les Français de prendre connaissance du budget national ; ils y verront ce que peut faire une vigilance patiente dans la gestion des affaires d'un grand pays. Ils y constateront qu'un débâcle financière n'a pas suivi chez nous le désastre militaire, que la France doit à ses propres efforts d'avoir évité la banqueroute. Elle le doit à la prudence, à l'apaisement de son gouvernement et particulièrement au ministre des Finances, M. Bouthillier.

On dit familièrement que la France a les reins solides. Si solides que soient ces reins, ils auraient besoin de la volonté tenace du Maréchal sans l'assentiment spontané que le pays français a donné à sa politique de relèvement.

Mais que ce premier succès — qui consiste seulement à avoir éloigné la catastrophe économique et financière

LA FRATERNITÉ FRANÇAISE

La belle Œuvre sociale du SECOURS NATIONAL

MM. Orliac et le docteur Fourgous présentent le bilan de ce qu'a fait le Comité lotois

ne quelques exemples frappants. Puis celui de la soupe populaire, œuvre privée mais qui fonctionne avec l'aide effective et puissante du Secours National et qui, rien qu'en décembre a distribué 6.849 portions entièrement gratuites. Enfin, celle des petits repas qui, à des prix extrêmement bas, a distribué le mois dernier 5.126 repas.

Malgré leur sécheresse ces chiffres permettent de se faire une idée des services rendus. — Sur le fonctionnement de ces œuvres à Figeac, M. Orliac donne des renseignements scabellables.

Il en vient ensuite aux goûters d'enfants. On sait qu'il s'agit de fournir gratuitement un supplément de nourriture aux élèves des écoles qui sont signalés par les docteurs comme en état de déficience physique ou de sous-alimentation. Pendant l'année scolaire de 1941, plus de 30.000 goûters ont été ainsi servis. Cette institution a recommencé en novembre dernier et elle sert quotidiennement plus de 300 goûters !

En passant M. Orliac dit que le Secours National a réparti ces temps derniers les 95 hectolitres de vin qui lui avaient été adressés de l'Hérault, il s'assure que cette distribution a été bien faite puisqu'aucune réclamation n'a été présentée.

Les approvisionnement. Les colonies de vacances et les secours en argent.

Il en vient ensuite à la grave question des approvisionnements dont le Secours National est le garant principal et il se félicite de l'esprit de fraternelle générosité avec lequel ses appels sont entendus.

A l'heure présente, dit-il, nous avons reçu plus de 250 tonnes de bois et nous sommes en possession de nos distributions à ceux qui en ont besoin. Il est heureux de signaler et quoique peu fier aussi puisqu'il s'agit de la commune, la particulière abondance des dons faits par le pays de Gramat où tout le monde s'est mis à l'œuvre.

M. Orliac — dont le manque de place nous empêche de suivre comme il le mériteraient tous les développements — expose ensuite ce qui a été fait par le Secours National pour les colonies de vacances. Grâce à lui et aux efforts de ses collaborateurs, plus de 450 enfants sont allés passer quelques semaines à la campagne et l'on sait combien ces séjours sont favorables à la santé de nos petits.

Enfin, M. Orliac expose ce qui a été fait pour la santé de nos petits. C'est un bienfait, celui-là, qui ne se chiffre pas mathématiquement, mais qui n'en est pas moins considérable.

Enfin, vient un chapitre où s'impose une certaine discrétion mais dont on peut mesurer par des chiffres l'importance : celui des secours en argent. Ici M. Orliac, nous ne procédons pas par des poussières de secours qui n'ont aucun effet utile. Pas de ces petits dons de 50 ou 100 francs après lesquels la situation du secouru n'a reçu aucune amélioration. Nous nous efforçons de venir en aide par des dons assez importants pour être réellement utiles.

Et M. Orliac fait connaître que 63 personnes ont été aidées en décembre et que, pendant la saison de 1941, le Secours National du Lot a ainsi distribué plus de 500.000 francs en argent !

Choses Diverses

Après ce bilan de l'activité n'a besoin d'aucun commentaire, M. Orliac en vient à parler du problème agricole. Le Secours National est souven-t sollicité par des personnes généralement des réfugiés — qui désirent se mettre à l'exploitation agricole, loi, nous ne sommes pas compétents, dit M. Orliac, et ne savons que répondre.

M. Gay, directeur des services agricoles, fournit des explications et il est décidé que le Secours National lui transmettra tous les dossiers de cette nature auxquels il répondra.

Signalons qu'un prochain cours de secours est prévu à la mairie de Saint-Germain-du-Bel-Air.

Malgré le froid très vif, de nombreux pères de famille du canton ont répondu à la convocation que leur avait adressé M. Rouqué, délégué cantonal de l'Union. Presque toutes les communes sont largement représentées, lorsque la séance est ouverte.

Le Bureau cantonal est formé, ainsi qu'un délégué communal désigné.

M. Boudet, président de l'Union, dans un très intéressant exposé, explique aux pères de famille leurs devoirs et leurs droits : Les pères de famille ne sont pas des dévotionnaires à remplir en silence et envers la patrie. C'est sur eux que compte le Maréchal pour refaire la France, et pour bien montrer l'espoir qu'il fon-

La famille du prisonnier

Après quoi, il cède la parole à M. le docteur Fourgous qui va donner sur le Service de la famille du prisonnier des renseignements du plus vif intérêt.

Il s'agit d'un service spécial dans le Secours National où il s'agit d'une presque autonomie. Il est organisé sous le haut patronage de Mme la générale Huntziger et avec le concours actif de la Légion. Il a pour objet de donner aux femmes de prisonniers et à leurs familles tout le soutien moral et matériel dont elles peuvent avoir besoin et surtout de les bien persuader qu'elles ne sont ni seules, ni abandonnées.

Des visites fréquentes à domicile doivent leur faire sentir qu'en l'absence de leurs maris ou de leurs fils, il y a un centre amical où elles peuvent toujours s'adresser pour l'instruction et l'éducation de leurs enfants. M. le docteur Fourgous indique la haute portée sociale et morale de cette œuvre.

Une section a été organisée dans le Lot, dont l'importance augmente sans cesse. Actuellement, dit-il, nous y recevons 500 ou 600 lettres par mois auxquelles il est toujours répondu et dont nous suivons toutes les affaires qu'elles peuvent nous signaler. Depuis six mois nous avons distribué 194.000 francs en argent et plus encore en obtention de bons de secours, de vêtements, de chaussures, etc.

M. le docteur Fourgous dit ensuite que la visite au domicile des familles de prisonniers donne d'excellents résultats et qu'il faut perfectionner le fonctionnement de ce service d'entraide par lequel tant de cas intéressants sont signalés. Il fait appel au dévouement des dames du Secours National et leur demande d'aller faire inscrire les familles qui ne sont pas bien ordonnées. Des secteurs peu étendus sont tracés avec tous les renseignements utiles. Mais il manque encore quelques visiteurs.

M. le docteur Fourgous achève son exposé en racontant la réception par le Secours National du Lot de 80 enfants de prisonniers de la zone inter-dite et leur installation au château de Larrafac et dans le domaine de Cornac.

C'est un véritable tour de force réalisé en quelques jours grâce à de magnifiques dévouements. Nous avons fait plus de 1500 heures de travail et nous sommes allés à la recherche de ces enfants qui ont été abandonnés par leurs parents. Il est donc inutile d'y revenir, sauf à ajouter ce que nous a appris de nouveau le docteur Fourgous, à savoir que les enfants sont très bien à Larrafac et à Cornac, qu'en un mois les pesées régulières qu'on fait deux fois par semaine ont permis de constater qu'ils ont gagné au moins un kilo, signe certain d'une bonne santé et, enfin, qu'ils ont été adoptés par les communes de Bretenoux et de Cornac, dont la population les entoure d'amitié et de gêneres.

C'est sur cette excellente impression que s'achève l'exposé de M. le docteur Fourgous et la séance est levée après que M. Orliac a annoncé que la quinzième séance du Lot pour la campagne d'hiver du Secours National commencera le 8 février pour finir le 23.

Il importe que le Lot, auquel on a fait à tort la réputation d'être pauvre, ait à recevoir qu'à donner, il importe donc que le Lot montre que le cœur peut suppléer à la richesse.

M. Orliac est sûr, dit-il, que cette quinzième séance de la campagne d'hiver donnera dans le Lot des résultats qui étonneront bien des gens. Mais il s'en doute que chacun y mette du sien, ajoute-t-il, et nous aurons besoin de concours de tous !

INFORMATIONS

Sur le front oriental

La communication allemande publiée : Une action engagée avec succès par un groupe de choc allemand contre les positions ennemies dans le secteur de Léningrad a permis à des fractions d'une compagnie d'infanterie allemande d'approcher sur les sapeurs du génie, de s'installer dans la position adverse sur une largeur de 600 mètres. Vingt blockhaus ont été détruits et leurs garnisons exterminées.

La guerre navale dans le Pacifique

Le grand quartier général impérial communique que des sous-marins japonais opérant dans les eaux néerlandaises ont coulé quatre navires néerlandais jaugeant au total 37.000 tonnes.

D'autre part, des unités japonaises opérant dans les mêmes eaux ont capturé trois navires marchands ennemis jaugeant au total 4.000 tonnes.

Les Japonais ont dépassé Malacca

On mande de Tokio au D.N.B. : Le grand quartier général japonais annonce que les troupes japonaises ont atteint la ville de Malacca dans la nuit de jeudi. La ville de Malacca se trouve maintenant en arrière du front.

Le prix des cartes interzones sera augmenté

L'attention du public est appelée sur le fait que le nouveau tarif de 1 fr. 20 ne sera applicable aux cartes interzones qu'à partir du 1^{er} mars 1942. Jusqu'à cette date, elles demeurent passibles du tarif de 0 fr. 80.

TARIF DES ABONNEMENTS

Lot et Départements limitrophes	
1 AN	62
6 MOIS	34
Autres Départements	
1 AN	66
6 MOIS	36

EN PEU DE MOTS...

— A la gare de Maintenon, dans les bagages de deux voyageurs Pietro Mocchi et Louis Soris, de Chartres, les gendarmes ont trouvé deux sacs contenant chacun une brèche vivante.

— On annonce la mort, à Barle-Duc, de Paul Lardin, qui inventa dès 1875, les premières armes à répétition automatique, puis une carabine à balles Flaubert et, enfin, le fusil gendarme.

— En Australie sévit une intense vague de chaleur. La sécheresse est telle qu'on a dû limiter la distribution de l'eau. Des tempêtes de sable se sont abattues sur Melbourne et les autos doivent circuler phares allumés en plein midi.

— Un chimiste a découvert un procédé pour l'utilisation des sous-produits de la forêt landaise. En distillant des godrons et poussières de charbon de bois de pin, on obtient un gaz de forte puissance.

— Il y a 100 ans mourait le général Cambonne qui, commandant à Waterloo un des derniers carrés de la vieille garde, lança aux ennemis son héroïque et légendaire réponse.

— Le docteur Aubain, secrétaire général à la santé, dans une allocution prononcée à la radio a déclaré qu'en 1938, 63.000 Français sont morts de tuberculose.

— La première école nationale de ski en France qui fonctionne depuis peu à Val-d'Isère, en Savoie, est chargée de former des moniteurs pour la France tout entière.

INDEFRISABLE SANS APPAREIL

sans Electriété, sans Chauffage sur la tête. Plus de Équilibre pour la Clientèle et ses Cheveux.

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

A la Maison POPOVITCH

Pas plus cher, mieux, plus chic

Echos

Devise devenue action.

Au cours de cette réunion M. le docteur Fourgous et, après lui, M. Orliac ont fait un appel qu'on n'a pas souven-t l'occasion d'entendre.

— N'hésitez pas, ont-ils dit, n'hésitez pas à nous signaler les cas que vous pouvez connaître de personnes malheureuses. Faites-le discrètement, si vous voulez, mais directement à nous. Le Secours National est là pour intervenir aussitôt. Il n'est pas gêné, ni embarrassé par des formalités administratives. Son action peut se faire sentir tout de suite. Seulement, il ne peut tout connaître, il faut qu'on le renseigne !

— Et, ajouta M. Orliac, nous savons par expérience qu'il est des malheureux qui se cachent, qui n'osent pas se déclarer, qui ont la pudeur de leur misère. Ce sont ceux qu'à côté de l'appeler des pauvres honteux ! Comme s'il y avait de la honte à être pauvre. Mais bien souvent ceux-là le sont davantage que d'autres qui en font étalage.

— Encore une fois, s'il vous arrive de découvrir quelqu'un de ces pauvres gens, dites-le nous tout de suite. Et vous pouvez être sûr que notre action ne se fera pas attendre.

— Ce langage n'est-il pas une des marques qu'il y a vraiment quelque chose de changé chez nous ? La fraternité n'est décidément plus un vain mot en France. Au lieu de rester une devise, elle se fait action.

LOTÉRIE NATIONALE

Gagnent 110 fr. les numéros se terminant par 9 et 0. — 500 fr. les numéros se terminant par 18. — 1.000 fr. les numéros se terminant par 97. — 5.000 fr. les numéros se terminant par 574. — 10.000 fr. les numéros se terminant par 0.059, 0.269. — 20.000 fr. les numéros se terminant par 8.962, 9.253. — 40.000 fr. les numéros se terminant par 14.799, 39.045, 50.977, 71.817, 83.432.

Gagnent 100.000 fr. les billets portant les numéros 029.757, 211.676, 406.975, 112.864, 384.547, 928.200, 384.252, 856.012, 101.948, 624.324, 087.895, 297.035, 044.399, 281.584, 580.751. — 500.000 fr. les billets portant les numéros 429.176, 795.827, 992.843. — 1.000.000 les billets portant les numéros 113.960, 907.552. Le billet portant le n° 884.662 gagne 5 millions.

UNE LETTRE DE L'AMIRAL DARLAN

Au nom du Comité de la Propagande Sociale du Maréchal, dont M. le Préfet du Lot est Président, M. Bérengruer, délégué départemental à la Propagande, avait adressé à l'Amiral de la Flotte Darlan, Vice-Président du Conseil, les vœux du Comité à l'occasion du Nouvel An. M. Bérengruer vient de recevoir la lettre de remerciements qu'il nous communique :

« Je vous remercie vivement des vœux que vous m'avez adressés au nom du Comité de Propagande Sociale du Maréchal du département de Lot.

« Veuillez trouver ici les souhaits de Nouvel An bien sincères que je forme à votre intention et à celle de vos collaborateurs.

« Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs. »

Signé : F. DARLAN.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DU QUERCY

Continuant sa tournée de propagande, l'Union des Familles nombreuses du Quercy a tenu une belle réunion, dimanche 11 janvier 1942 à 14 h. 30 à la mairie de Saint-Germain-du-Bel-Air.

Malgré le froid très vif, de nombreux pères de famille du canton ont répondu à la convocation que leur avait adressé M. Rouqué, délégué cantonal de l'Union. Presque toutes les communes sont largement représentées, lorsque la séance est ouverte.

Le Bureau cantonal est formé, ainsi qu'un délégué communal désigné.

M. Boudet, président de l'Union, dans un très intéressant exposé, explique aux pères de famille leurs devoirs et leurs droits : Les pères de famille ne sont pas des dévotionnaires à remplir en silence et envers la patrie. C'est sur eux que compte le Maréchal pour refaire la France, et pour bien montrer l'espoir qu'il fon-

de sur la famille, il a voulu que le mot Famille figurât dans la nouvelle devise de l'Etat Français. Cette devise, la société, la famille doit prospérer et s'agrandir, mais pour cela elle a droit au soutien et à l'aide de l'Etat.

Dans la deuxième partie de sa causerie, M. Boudet a indiqué les buts de l'Union des Familles nombreuses du Quercy : grouper tous les pères de famille d'au moins 3 enfants, pour se mieux connaître et faire respecter leurs droits. Jusqu'ici, l'Union a partiellement réussi ; ce groupe compte pour le moment près de mille pères de famille du Lot et toutes ses interventions raisonnables ont toujours été couronnées de succès. Mais il est nécessaire de continuer cet effort.

M. Boudet a ensuite répondu à plusieurs questions de ses auditeurs.

En fin de séance, M. Lagarde, secrétaire-adjoint, a lancé un appel qui a été entendu, puisque plus de quarante cotisations ou adhésions nouvelles lui ont été aussitôt versées.

CAHORS

Donnez, le 18 janvier, pour ceux qui souffrent

AUX CADUCRIENS,
N'oubliez pas
nos queteurs
Dimanche 18 janvier!

C'est dimanche que les Légionnaires qu'on ne voit que le dimanche, à l'occasion de la messe, ont le devoir de se consacrer à l'adjudant-chef Monchaut l'expression de ses condoléances attristées.

Nous invitons les membres de l'Aéro-Club du Quercy à assister au service funèbre qui sera célébré, mardi 20 janvier à 10 heures en l'église de Saint-Georges pour le repos des âmes des enfants de l'adjudant Monchaut disparus dans le naufrage du paquebot Lamoricière.

Prouvons la part que nous prenons à sa peine, par cet acte de solidarité aéronautique. — Docteur BARRER de NAZANIS.

Le Bureau de la Légion de Cahors.

LEGIION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

Une prise d'armes aura lieu dimanche 18 janvier à 10 h. 1/4, place Thiers au cours de laquelle sera remis officiellement le fanion de la section aux Légionnaires de Cahors.

Rassemblement de tous les Légionnaires, Alsaciens-Lorrains et Mouvements de Jeunesse, au siège social, rue Clemenceau à 9 h. 1/4, pour se rendre place Thiers, précédés de la musique du 150^e.

Un défilé devant les autorités civiles et militaires aura lieu à 10 heures. Le commandant Gambetta, la rue Georges-Clemenceau et la place Galdemar où s'opérera la dislocation.

Un concert de la musique du 150^e

De 15 h. 30 à 17 h., concert au kiosque des Allées Fénélon, par la musique au complet du 150^e R.I.

ASSOCIATION des Alsaciens-Lorrains

Le Comité invite tous ses compatriotes à assister à la cérémonie organisée par la Légion des Combattants et qui aura lieu le dimanche 18 janvier 1942.

Rassemblement pour tous à 9 h. 15 précises, devant le siège de la Légion, 24, rue Clemenceau.

Le président profitera de cette réunion, pour faire, à ses compatriotes, quelques communications très importantes concernant notamment les demandes de bons spéciaux de vêtements et de bois de chauffage.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

L'Aéro-Club du Quercy a le pénible devoir de témoigner à l'adjudant-chef Monchaut l'expression de ses condoléances attristées.

Nous invitons les membres de l'Aéro-Club du Quercy à assister au service funèbre qui sera célébré, mardi 20 janvier à 10 heures en l'église de Saint-Georges pour le repos des âmes des enfants de l'adjudant Monchaut disparus dans le naufrage du paquebot Lamoricière.

Prouvons la part que nous prenons à sa peine, par cet acte de solidarité aéronautique. — Docteur BARRER de NAZANIS.

ARRRESTATION DE LA DIRECTRICE DE L'OUVROIR DES REFUGIES.

La police a procédé à l'arrestation de la nommée Duplechin, 49 ans, réfugiée du Nord, demeurant à Cahors.

Cette personne était depuis un an Directrice de l'Ouvroir des Réfugiés, d'après le rapport de l'inspecteur de la police, elle avait organisé des vêtements pour les malheureux et nécessiteux.

Profitant de sa fonction, la dame Duplechin a détourné à son profit une quantité importante des marchandises qui lui étaient confiées, notamment des couvertures et de la toile.

Une partie de cette marchandise a été employée à la confection ou à la transformation de vêtements dans l'atelier particulier qu'elle avait ouvert irrégulièrement à Cahors.

La majeure partie était expédiée à Fresnes-sur-Escaut (Nord), où le mari exploite le commerce de tailleur.

Une perquisition opérée au domicile de la dame Duplechin s'est avérée fructueuse.

Les détournements paraissent importants.

La dame Duplechin a été déferée au Procureur de la République, 1^{er} de vol d'effets au préjudice de l'Etat ; 2^e ouverture irrégulière d'un commerce.

AVIS A LA CLIENTELE INSCRITE CHEZ M. RICHARD

M. l'Intendant directeur départemental du ravitaillement général avertit la clientèle en boucherie inscrite chez M. Richard, rue de la Barre et rue Brive qu'elle devra se présenter au domicile de M. Richard, 21, rue de la Barre, pour la distribution de viande.

Palais des Fêtes, rue Clément-Marot à Cahors : le vendredi 16 janvier, de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 16 heures.

Il lui sera remis une fiche l'autorisant à prendre la viande chez le boucher de son choix.

Cette fiche sera valable pour toute la durée de la fermeture.

CENTRE D'APPRENTISSAGE ET DE REEDUCATION

Pour répondre d'une façon générale aux questions qui nous sont posées, nous spécifions que les inscriptions aux cours d'enseignement ménager, de coupe et de couture, sont gratuites, et que, sans distinction, toutes les dames et demoiselles qui en manifestent le désir, peuvent y être admises.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à son directeur, M. Joseph Alphonse, directrice du centre Alsacien-Lorrain d'apprentissage et de rééducation, 19, rue Fondue-Haute à Cahors. (Maison de la Protection de la jeune fille).

EXAMEN DES BOURSES

1^{er} et 2^e séries. — Il est rappelé que la date limite de l'inscription à l'examen des bourses est le 31 janvier.

Aucun dossier ne sera accepté après cette date. Même lorsqu'une pièce fait défaut, il conviendra d'envoyer le dossier à l'inspection académique dans le délai prescrit avec un bordereau explicatif établi par le directeur d'école ou le chef d'établissement.

Deux centres d'examen (Cahors, Figeac) étant prévus il convient que les directeurs d'écoles ou chefs d'établissements précèdent dans leur bordereau explicatif le directeur d'école ou le chef d'établissement.

Deux centres d'examen (Cahors, Figeac) étant prévus il convient que les directeurs d'écoles ou chefs d'établissements précèdent dans leur bordereau explicatif le directeur d'école ou le chef d'établissement.

Consommation du lait
A compter de la publication du présent arrêté la consommation du lait concentré, sucré et non sucré, ainsi que des lait en poudre, est limitée aux enfants de moins de 18 mois, et sur présentation d'un certificat médical attestant que l'enfant ne tolère pas le lait entier.

Se baisser sans peine ni douleurs ?

Tel est le rêve modeste de bon nombre de ceux pour lesquels un simple geste est un rappel de douleurs. A ceux qui souffrent, nous recommandons l'usage du Gandol. Grâce à ce produit, ils seront d'abord soulagés car le Gandol contient des éléments énergétiques et dissolvants, active l'élimination de l'acide urique. La boîte de 20 cachets Gandol, sans ennui pour l'estomac, vaut 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Rescapé du naufrage du « Lamoricière »

Parmi les victimes du naufrage du « Lamoricière », nous avons le vif regret de relever le nom de deux jeunes Caducriens, Mireille Monchaut, 15 ans et son frère Serge Monchaut, 7 ans, enfants de Mme et M. Monchaut, Aviateur bien connu, demeurant à Cahors, faubourg St-Georges.

Les jeunes Mireille et Serge Monchaut revenaient d'Algérie, où ils avaient passé les vacances à la « colonie Guymer ». Cette triste nouvelle a provoqué une vive émotion à Cahors où la famille Monchaut compte de vives sympathies.

Nous adressons à Mme et M. Monchaut, mère et père des deux jeunes enfants et à ses grands-parents, Mme et M. Monchaut, employé des P.T.T. à Cahors, nos bien sincères condoléances.

Déclarations tardives de récolte de vin

Le maire de Cahors fait connaître aux viticulteurs de la commune qu'ils sont autorisés, à titre exceptionnel, pour la campagne 1941-1942, à souscrire des déclarations tardives de récolte ou à rectifier leurs déclarations inexactes.

Ces déclarations seront reçues à la mairie jusqu'au 31 janvier inclus.

Aucune pénalité ne sera appliquée à l'occasion de ces régularisations ; mais les infractions constatées après l'expiration du délai fixé seront sanctionnées par des pénalités doubles de celles actuellement en vigueur.

Avis aux étrangers

Tous les étrangers qui ne sont pas présents au commissariat de police au sujet du recensement, à souscrire des déclarations tardives de récolte ou à rectifier leurs déclarations inexactes.

EDEN

Samedi 17 et dimanche 18 janvier 1942, en matinée à 15 heures, en soirée à 21 heures.

Première partie : Pulchères de la mer, documentaire ; Nos amis les chiens, documentaire.

Deuxième partie, une ravissante comédie musicale :

ALLO JANINE avec Marika Rokk

ETAT-CIVIL

Etat civil du 9 au 16 janvier

Naissances
Lagoutte Jean-Pierre, rue J.-B. Delpech.
Kieffer Maurice, rue Wilson.
Cabessut Christiane, rue Wilson.
Lafon Georgette, rue Wilson.
Galmette Pierre, rue Wilson.
Delbos Josette, rue Wilson.
Bannidier Maurice, rue Faramolle, 3.

Publications de mariages
Barthes Charles, cultivateur, et Andrieu Marguerite, S.P., à Cahors.
Bienvenu Raymond, conducteur-typographe, et Groussat Marie, S.P., à Cahors.

Mariage
Gauvert Georges, garçon de restaurant, et Cayrac André, couturière.

Décès
Dèjean Anaïs, Vve Bouysson, S.P., 30 ans, av. Ch.-de-Freycinet.
Bouisson Jean-François, en retraite, 85 ans, place Lucrétius, 1.
Combrousse Pierre, négociant, 80 ans, rue J.-Albert, 4.
Lahro Baptiste, cultivateur, 71 ans, rue Wilson.
Leyrat Maria, ép. Dutrieux, cultivatrice, 44 ans, rue Wilson.
Arbus Marie, Vve Estradel, S.P., 79 ans, rue J.-de-Vayrac, 14.
Montagu Amélie, Vve Maugin, S.P., 73 ans, rue Wilson.
Dauch Honorine, ép. Fournet, S.P., 48 ans, rue Wilson.

FERMETURE DES BOULANGERIES
Sur la proposition de l'Intendant régional des affaires économiques :

Dans toutes les communes des départements de la région de Toulouse, les boulangeries seront fermées le jeudi et le dimanche de chaque semaine, à dater du 20 janvier 1942.

Au cas où, dans une partie de la région, le repos hebdomadaire des boulangeries serait fixé à un jour de la semaine, autre que l'un de ceux indiqués ci-dessus, le préfet de chaque département intéressé devra, dans le délai de dix jours suivant la publication du présent arrêté, et après consultation des organisations professionnelles en cause, désigner un des deux jours précités comme jour de repos hebdomadaire.

A partir de la date fixée à l'article premier ci-dessus, la fabrication, la vente et la mise en vente du « pain gris » sont interdites jusqu'à nouvel ordre.

L'ORGANISATION PAYSANNE
En vue d'organiser des Syndicats corporatifs agricoles, conformément à la loi du 2 décembre 1940, M. Miguel, délégué régional, accompagné de M. Rigal, commissaire à la propagande, visiteront les communes suivantes : Arcembaud à 11 h. 30 ; Pradines à 15 h. 30 ; Labastide-Marnhac à 18 heures.

Le même jour MM. Lamplé et Parnelle commissaires, la propagande assisteront à des réunions organisées dans plusieurs communes de l'arrondissement de Figeac.

Tous les agriculteurs des régions intéressées, ont le plus grand intérêt à assister à ces séances, et à se faire inscrire en qualité de membres actifs du Syndicat agricole local.

Foires de la semaine
Lundi 19 janvier. — Gorsez, Pélacay, Mardi 20 janvier. — Bétaille, Gramat, St-Matré, Salviac.
Mercredi 21 janvier. — Cabrerets, Escamps, Prudhomat.
Jeudi 22 janvier. — St-Céré, St-Germain, Sarrazac.
Vendredi 23 janvier. — Lacapelle-Marival.
Samedi 24 janvier. — Laval-de-Cère.

Pour circuler le dimanche
Il est rappelé à tous les détenteurs d'autorisations de circuler que celles-ci ne sont valables les dimanches, jours fériés et la nuit que si une mention expresse est portée sur leur titre.

La simple mention : « autorisation valable tous les jours », ne suffit pas pour autoriser le détenteur à circuler le dimanche et la nuit.

Les services de contrôle ont reçu les instructions les plus strictes pour contrôler sévèrement la circulation du dimanche et de la nuit.

Service des Pharmacies
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 18 janvier et le lundi 19 janvier jusqu'à midi par la pharmacie LAGARDE.

Un nettoyage énergique
...est assuré à votre corps si vous prenez après votre repas du soir une tasse de la délicieuse tisane Vichyfloré. En effet, par son action rafraîchissante, diurétique, laxative, dépurative, elle aide vos organes à éliminer votre corps des toxines qui l'empoisonnent. La tisane Vichyfloré est un heureux choix de plantes médicinales dont l'action est notoire sur le foie, les reins, l'intestin ; elle assure la régularité des fonctions, évitant la constipation dont on ne saurait trop redouter les fâcheuses conséquences. La tisane Vichyfloré, délicieuse au goût, ne coûte que 8 fr. 90. Ttes Phies.

SPORTS

Stade Cadurcien — Rugby

Dimanche 18 janvier, au Stade L. Desprats, A.S.P.O. de Brive 1 contre Stade Cadurcien. Si le temps le permet, nous devrions assister à une belle partie et nous ne faisons pas de nous faire oublier le jeu de dimanche dernier, où nos joueurs, sur un terrain gelé, craignant à tout instant l'accident, ne se livrèrent jamais, ce qui rendit le match peu intéressant. Espérons que dimanche le terrain sera en meilleur état et que les Brunk, Charvet, etc. pourront se livrer plus franchement. A Brive, figurent dans l'équipe quelques bonnes individualités, ce qui promet un match fort disputé.

En lever de rideau, nos réserves donneront la réplique à l'Union sportive luzénoise. Luzézac a maintenant complètement son équipe et s'achemine vers sa meilleure forme.

Une autre formation du Stade se mesurera avec la Quercynoise afin de parfaire l'entraînement de cette dernière en vue de son prochain championnat. L'importance du programme n'est pas à dire et tous les matches devant commencer à l'heure, tous les jeunes équipiers du Stade (Réserves et Juniors), doivent se trouver au Stade à 13 h. précises.

Palais des Fêtes
Samedi 17 janvier en soirée à 21 h. Dimanche 18, matinée à 15 h., soirée à 21 heures.

Charles Boyer, Irène Dunne, dans un grand film.

VEILLÉE D'AMOUR
avec un bon complément. Actualités françaises.

ARRONDISSEMENT CAHORS
Albas

Passage du 150^e R.I. — La population d'Albas a fait un chaleureux accueil à un détachement du 150^e, du bataillon en garnison à Cahors, lequel, venant de Frayssinet-le-Gélat a fait étape à Albas avec sa clique et sa fanfare.

Une touchante cérémonie a eu lieu au Monument aux morts avec salut aux couleurs, minute de recueillement, sonnerie aux morts et une allocution de M. Pierre Couaillac, président de la Légion.

Dans la soirée, il y a eu une belle retraite aux flambeaux et un excellent concert vocal et instrumental par la musique du bataillon.

M. le maire d'Albas a fait offrir un vin d'honneur pour remercier Messieurs les officiers et la troupe d'avoir apporté à notre vieille cité ce dérivatif à l'habituelle monotonie et il s'est arrangé de façon à ce que tous nos hôtes puissent par ce temps si froid reposer dans un bon lit.

Le détachement a parait-il emporté une bonne impression de notre accueil et la population a été très satisfaite de cette étape dans nos murs. — E.L.

Journées des prisonniers et du Secours National. — Dimanche prochain, 18 janvier, la Légion organise une journée en faveur du Secours National et des prisonniers.

Messe à huit heures pour les prisonniers. Messe solennelle à onze heures à laquelle sont spécialement invités les autorités locales, les enfants des écoles, les légionnaires, les membres de la famille. Il conviendra de se rendre à l'heure au nouveau fanion de la Légion.

A 15 h. 30, matinée récréative donnée par la jeunesse d'Albas. A 20 h., soirée récréative avec le même programme que dans la journée. Il conviendra de se rendre à l'heure au nouveau fanion de la Légion.

Calvignac
Naisance. — Nous avons le plaisir d'apprendre la naissance d'une magnifique petite fille dans la famille A. Durieux, négociant à Calvignac. Tous nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Labenne
Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Frédéric Lugol, décédé à l'âge de 68 ans. Il était le père de Lucien Lugol, prisonnier de guerre.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Le vin n'est pas indispensable pour préparer la Quintonine
Vous avez l'excellente habitude, lorsque vous vous sentez affaibli, de verser un flacon de Quintonine dans un litre de vin. Le fortifiant ainsi obtenu vous « remontait » en quelques jours. Sachez que le vin n'est qu'un accessoire. Tous les principes actifs sont dans la Quintonine. A défaut de vin, vous obtiendrez les mêmes résultats en prenant votre Quintonine dans le limonade ou le cidre, de la fraîcheur, ou même de l'eau (avec cuillerée à café pour un demi-verre de boisson). 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Mutuelle-bétail. — L'Assemblée générale de la mutuelle-bétail de Vire s'est tenue dimanche dernier à 15 h. à la mairie sous la présidence de M. A. Durieux, président. Un grand nombre de membres assiste à la séance.

M. David secrétaire donne lecture du rapport financier de l'année 1941. Ce rapport est adopté à l'unanimité. Après une courte discussion, l'Assemblée décide de porter le taux de l'assurance à 1,25 0/0 de la valeur estimative des animaux. Le bureau pour 1942 est composé de la manière suivante :

Président : M. A. Durieux ; vice-président : M. R. Carla ; secrétaire : M. L. David ; trésorier : M. Georges Allis. Le secrétaire et le trésorier perçoivent ensuite les cotisations pour 1942.

La femme peut rester jeune
Le temps qui la ronge habituellement de Gouttes Floride chaque fois qu'elle se sent « mal en train » vieillit moins vite qu'une autre. Les Gouttes Floride sont très efficaces contre la disparition des « féminins ». Pendant la difficile période de l'âge critique, notamment, elles rendent de très grands services. Le flacon de Gouttes Floride pour trois semaines : 12 fr. 25 seulement, Ttes Phies.

Limogno

Bureau de bienfaisance. — Par arrêté préfectoral M. Abadie Jean-Marie est maintenu dans ses fonctions d'administrateur du Bureau de bienfaisance de la commune. Son assiduité aux réunions, son impartialité, sa parfaite connaissance des questions relatives à l'assistance et des besoins locaux, sont ainsi appréciés. M. Abadie siège à la commission du bureau depuis plus de quatre ans et reste le doyen des membres. Toutes nos félicitations.

Contributions directes. — M. Castéra, contrôleur principal des Contributions directes procédera à la mairie le 26 janvier 1942 à 14 heures, le lieutenant de l'ouveterie, cinq de ces indésirables pachydermes ont été tués. Félicitations et remerciements aux chasseurs.

Luzech
Repos légionnaire. — A l'occasion de la manifestation du 18 janvier, la section locale de la Légion a organisé la journée au bénéfice du Secours National.

La jeunesse quètera à domicile et vendra les insignes de la journée de 12 h. à 14 h. Le soir à 20 h. 30 une soirée récréative sera donnée par le Comité de la jeunesse locale.

A l'entracte, M. le général Keller porteur de la sautoire, commandant rapatrié, fera une causerie sur la vie de camps de prisonniers en Allemagne.

Le succès de la journée est ainsi assuré et nombreux seront ceux qui apporteront leur contribution. L'heure de la manifestation du Secours National qui soulage tant de misères.

Montcuq
Foot-ball. — Depuis la journée sportive du 28 décembre qui rapporta 619 fr., le S.A.M. n'avait pu jouer dimanche dernier, 11 janvier, nos deux équipes recevaient St-Cyprien. Par un vent glacial et devant un nombreux public, les deux parties furent ardemment disputées. L'équipe II, bien enlevée par son capitaine, ne put réussir que le match nul, 1 à 1. L'équipe I enleva la décision par 3 buts à 2. Nos équipiers premiers, après quelques mauvaises parties ont repris du mordant en avant, ce qui nous fait bien augurer des rencontres futures.

Dimanche 18 janvier, déplacement à Douelle, Départ 12 h. 30.

C'est une nécessité !
La régularité des fonctions intestinales est absolument indispensable à la santé. Or cette régularité dépend du foie qui par l'intermédiaire de la bile, stimule et nettoie l'intestin. Tout médicament bien compris de la constipation doit donc agir en même temps sur le foie et sur l'intestin. Cette double action est celle des comprimés Vichybol. En prenant chaque soir un comprimé Vichybol, le foie est stimulé, l'intestin régulier, son activité soignée, le danger de la constipation se trouve écarté. 7 fr. 15. Ttes Phies.

Pradines
Pour les prisonniers de guerre. — La Société de chasse de Pradines, pour clore la saison de chasse, a ouvert une souscription au profit des prisonniers de la commune. Cette collecte a produit la somme de 1.283 fr. qui sera employée à la confection de cols.

Vire
Inhumation. — Jeudi dernier à 12 heures a eu lieu dans notre petite église la triste cérémonie de l'inhumation dans un caveau de famille de la dévouée mortelle de notre excellent confrère, le maître tannier François Bersego, décédé à Puy-Évelque. Un grand nombre d'habitants de sa commune natale avaient tenu malgré l'impression du temps à l'accompagner à sa dernière demeure. Ils ont apporté à sa famille l'hommage de leurs regrets attristés. Souhaitons que les nombreux témoignages de sympathie qui ont entouré la famille Bersego dans cette épreuve soient de retenir ses places à l'avance. (Communiqué).

Salvatic
Nécrologie. — La nouvelle de la mort de Mme veuve Rosalie Goudal, née Amoureux de notre ville est parvenue de Bordeaux à Salvatic où elle a causé une vive émotion.

La défunte âgée de 74 ans était avantagée connue à Salvatic où son mari feu Eugène Goudal fut à la tête d'une tannerie florissante il y a quelques années.

En raison des circonstances les obsèques n'ont pu être célébrées à Salvatic dans le caveau de famille.

Nous prions sa fille et son gendre Mme et M. Ducombeau, leurs enfants et la famille Amoureux de recevoir l'expression de nos condoléances émues et les plus sincères.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un gros bébé chez les époux Sazy-Coudere, bonnetier-sellier à Salvatic. C'est le deuxième enfant de la famille à qui nous présentons tous nos compliments.

AVIS DE DECES
Monsieur et Madame Maxime MONCHANT et leurs enfants : Monsieur et Madame Louis MONCHANT ; Monsieur et Madame Paul PROUCHET ; Monsieur et Madame Pierre PRACH ; Monsieur et Madame Eugène RICHARD ; Monsieur et Madame Adrien LEPART ; Mme Vve DELMAS et tous les autres parents et amis ont le douleur de vous faire part du deuil cruel qui vient de les frapper par la perte en mer, à bord du « Lamoricière », de leurs très chers enfants.

Mireille et Serge MONCHANT
et les invitent à assister au service religieux qui sera célébré le mardi 20 janvier, à 10 heures, à l'église Saint-Georges, à Cahors.

Le présent avis tient lieu de faire part.

M. Monchaut fait part de son deuil à ses camarades légionnaires.

Argent qui dort, Argent qui meurt.

Argent qui travaille, Argent qui prospère.

Souscrivez aux BONS DU TRÉSOR

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Carayac
Battue aux sangliers. — Au cours d'une battue aux sangliers qui a eu lieu sous la direction de M. Gratacap, lieutenant de l'ouveterie, cinq de ces indésirables pachydermes ont été tués. Félicitations et remerciements aux chasseurs.

Laval-de-Cère
Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une jeune fille qui a été prénommée Julie chez M. et Mme Almeida.

C'est leur 5^e enfant. Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

SELS LARGAN

« Votre Dépuratif »
9 f° le Flacon - Ttes Pharmacies

ARRONDISSEMENT GOURDON

Cuzance
Mort d'un vétérinaire de 1870. — C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort du doyen d'âge de Cuzance, M. Pierre Monestier, décédé le 7 janvier, à l'âge de 72 ans. Pierre Monestier était un vétérinaire de la campagne de 1870.

Sa mort a provoqué de vifs regrets à Cuzance où il ne comptait que des sympathies. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Salvatic
Nécrologie. — La nouvelle de la mort de Mme veuve Rosalie Goudal, née Amoureux de notre ville est parvenue de Bordeaux à Salvatic où elle a causé une vive émotion.

La défunte âgée de 74 ans était avantagée connue à Salvatic où son mari feu Eugène Goudal fut à la tête d'une tannerie florissante il y a quelques années.

En raison des circonstances les obsèques n'ont pu être célébrées à Salvatic dans le caveau de famille.

Nous prions sa fille et son gendre Mme et M. Ducombeau, leurs enfants et la famille Amoureux de recevoir l'expression de nos condoléances émues et les plus sincères.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un gros bébé chez les époux Sazy-Coudere, bonnetier-sellier à Salvatic. C'est le deuxième enfant de la famille à qui nous présentons tous nos compliments.

AVIS DE DECES
Monsieur et Madame Maxime MONCHANT et leurs enfants : Monsieur et Madame Louis MONCHANT ; Monsieur et Madame Paul PROUCHET ; Monsieur et Madame Pierre PRACH ; Monsieur et Madame Eugène RICHARD ; Monsieur et Madame Adrien LEPART ; Mme Vve DELMAS et tous les autres parents et amis ont le douleur de vous faire part du deuil cruel qui vient de les frapper par la perte en mer, à bord du « Lamoricière », de leurs très chers enfants.

Mireille et Serge MONCHANT
et les invitent à assister au service religieux qui sera célébré le mardi 20 janvier, à 10 heures, à l'église Saint-Georges, à Cahors.

Le présent avis tient lieu de faire part.

M. Monchaut fait part de son deuil à ses camarades légionnaires.

PETITES ANNONCES

VENTE, REPASSAGE REPARATIONS
tous articles de coutellerie
Affûtage de scies
Lames de rasoirs mécaniques
5 francs le paquet
chez FABRE, coutelier,
place St-Maurice (à côté des Halles)

FOURURES, ROBES, MANTEAUX
Achat de sautoire
Foutine, putois, renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal-Foch, Cahors.

DEMANDE apprenti. — Nourret, par ses parents, chez M. Noutet, peintre, 4, place St-James, Cahors.

COURS ET LECONS. Traductions. Préparation aux examens. Prix modérés. Ernest Corrou, professeur retraité de l'École d'Aquitaine et du Lycée français de Trèves, directeur des Cours Universitaires de Vacances, Villa l'Aquitaine, Cabessut-Cahors.

« AU BON MARCHÉ »
(Maison A. Boncaut, Paris)
Madame TALOU informe la clientèle qu'elle tient à sa disposition le catalogue de blanc. Bureau de commande : 13, rue du Maréchal-Foch, au fond de la cour.

On demande des ouvriers pour manutention de linges. Blanchisserie Lamaignère, 6, faubourg Cabazat.

Légionnaire est demandé par administration publique, sachant comptabilité et tenir des écritures. S'adresser Bureau du Journal.

MACHINES A COUDRE
J'achète machines à coudre d'occasion, toutes marques. Réparations, réparations et mise au point de machines à coudre doivent être effectuées par un spécialiste. S'adresser : M. TABARLY, 44, rue Emile-Zola, Cahors (Lot).

A VENDRE salon de coiffure, hommes-dames. S'adresser : Roumaniac, rue du Jeu de la Paume, Villefranche-de-Rouergue.

Au Lilas Blanc

79, bd Gambetta, CAHORS
Articles tunisiens
FLEURS NATURELLES
Tél. 248